



À L'ÉCOLE DE LA BIODIVERSITÉ



Dans le cadre de sa politique charte de la biodiversité, la Région Champagne-Ardenne propose l'opération à l'école de la biodiversité. Elle permettra aux enfants d'investir des terrains appelés *espaces biodiversité* pour y réaliser des aménagements simples (murets de pierres sèches, haies, mares pédagogiques, vergers conservatoires, jardins sauvages) pour observer, apprendre et comprendre la biodiversité de manière concrète.

VOUS ÊTES ENSEIGNANT, ANIMATEUR, ÉDUCATEUR...

Engagez-vous dans un projet pédagogique vivant et interactif qui contribuera à préserver la biodiversité.

Pour cela, rapprochez-vous de votre commune ou d'un propriétaire, pour qu'ils mettent à votre disposition un terrain afin d'y créer un *espace biodiversité*, lieu d'observation et de développement de la biodiversité.



Dans un contexte global où on constate une dégradation de la biodiversité et un déficit des connaissances, il nous appartient d'agir. La préservation de la biodiversité passe par l'apprentissage. Engagez-vous dans un projet à l'école de la biodiversité pour que se multiplient ces espaces en Champagne-Ardenne.



Retrouvez la campagne à l'école de la biodiversité sur le site internet de la Région
www.cr-champagne-ardenne.fr

Actions/Environnement/Eduquer à l'environnement/A l'école de la Biodiversité

La LPO est référencée auprès de la Région au titre du Chèque Nature *:

- elle peut vous accompagner dans votre projet de création d'espace biodiversité tout au long d'une année scolaire.
- vous pouvez obtenir une aide financière du Conseil Régional pour la programmation de six demi-journées de découvertes nature et mise en place d'aménagements pour la biodiversité, réparties de septembre à juin.

* informations sur le dispositif "Chèque Nature" du Conseil régional à la page 23



A l'école de la biodiversité

Partout, la nature peut se révéler extraordinaire, riche et variée. Aujourd'hui de nombreuses espèces autrefois communes sont en déclin (les hirondelles, les papillons, les fleurs des champs, ...). Vous pouvez agir pour protéger la nature et surtout la faire connaître aux enfants qui deviendront acteurs de sa protection.

L'ESPACE BIODIVERSITÉ, RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ, LABORATOIRE PÉDAGOGIQUE :

Si vous disposez d'un lopin de terre à proximité ou dans votre établissement, le dispositif À l'école de la biodiversité vous invite à transformer ce petit terrain en **mini réserve naturelle à l'échelle des enfants** que nous nommerons espace biodiversité.

Dans ce terrain, vous mènerez de nombreuses activités d'exploration, de recherches, d'expérimentation. Vous y réaliserez des aménagements simples afin de rendre votre terrain accueillant pour la faune et la flore locales.

Enfin, vous fréquenterez régulièrement votre espace biodiversité comme un laboratoire pour y conduire de multiples activités de découverte de la nature : observations, suivis, expériences...

OUTILS ET RESSOURCES POUR MENER A BIEN VOTRE PROJET :

La Région a élaboré différents documents :

- Pour accompagner les enseignants dans leurs projets

Le classeur pédagogique : un classeur a été adressé à toutes les écoles maternelles et primaires de Champagne-Ardenne en 2012. Il sera décliné pour les collèges, en 2014, puis pour les lycées. Ces classeurs sont également téléchargeables sur le site www.cr-champagne-ardenne.fr

- Pour les enfants

Le carnet de terrain : un carnet sera remis par la Région à chaque enfant qui participera au projet.

- Pour les Maires

Le guide de présentation : ce guide est dédié aux élus et services des communes afin de les aider à aménager des espaces de biodiversité et permettre ainsi aux enfants d'observer la nature avec leurs enseignants.



A l'école de la biodiversité

Exemples d'actions à réaliser avec des enfants dans un espace biodiversité :

Réaliser un inventaire de la flore et de la faune de l'espace biodiversité

Apprendre les techniques d'observation, utiliser des outils d'identification, participer à des programmes de sciences participatives.



Planter une haie

Choisir un emplacement, choisir des arbustes en fonction de leur attrait vis à vis de la faune sauvage, réfléchir au mode d'entretien.



Offrir des gîtes pour la petite faune des jardins

Gîtes pour le repos hivernal, nichoirs, hôtels à insectes, ... où comment faciliter la vie des animaux dans un jardin sans gîtes naturels.

Créer un jardin-nature

Où les fleurs sauvages sont les bienvenues et ont le droit de monter à graine, où les animaux trouvent gîte et couvert, où chaque saison apporte de nouvelles découvertes.



En l'absence d'espace biodiversité, toutes les activités de découverte et une partie des aménagements peuvent être réalisés en ville comme à la campagne, dans une cour d'école, un parc, le long d'un chemin, ...